



AU FIL DES JOURS

5 AVRIL 2016 N° 111

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),



ACTUALITES

ACCESSIBILITE ET AIDES TECHNIQUES

Ces deux sujets sont communs aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ces derniers ont attaqué ces problèmes depuis longtemps. Leurs associations représentatives souhaitent que les représentants des personnes âgées les rejoignent.

C'est ainsi que la FNAR participe à un collectif sur l'accessibilité prise au sens large, dans la perspective des récentes décisions gouvernementales qui reviennent sur les dispositions de la loi du 10 mars 2005. Dernièrement, S. Denis a été invité par le Président de l'Association des Paralysés de France à une réunion avec le Président de l'Ordre National des Médecins. En effet cette profession est extrêmement réticente à investir pour rendre les cabinets plus accessibles aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, à voir ou à entendre. Des travaux suivront ce contact, travaux auxquels il serait souhaitable que nous participions.

D'autre part des associations de personnes en situation de handicap et la FNAR ont élaboré avec les syndicats professionnels de distributeurs d'aides techniques, essentiellement à la mobilité, un référentiel de qualité de service qui pourra servir de base à un label. Le groupe de travail qui a élaboré ce référentiel va maintenant faire le tour des organismes et institutions susceptibles de "porter" ce label.

ON N'EN A PAS FINI AVEC LA MALTRAITANCE

Colloque du 8 mars

Même si des progrès ont été faits depuis vingt ans, la maltraitance est encore bien réelle dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, mais aussi à domicile. Cette maltraitance touche toutes les personnes ayant perdu tout ou partie de leur autonomie, jeunes ou âgées. Un colloque organisé par des professionnels et des usagers (dont la FNAR au titre du CNRPA) s'est tenu le 8 mars au Ministère des Affaires sociales. Les tables rondes rassemblaient des professionnels (directeurs d'établissements ou

soignants), des institutions (ARS, Conseils départementaux), des représentants des associations. Il a été ouvert par la nouvelle secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Pascale Boistard.

Devant le succès de ce colloque qui a rempli la salle Laroque au ministère (300 places), il y aura une deuxième session. A suivre donc. Des documents sont disponibles auprès de la FNAR (diaporamas)

LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIETE AU VIEILLISSEMENT (ASV)

Décrets d'application

Deux décrets importants ont été publiés : l'un porte sur les conférences des financeurs, organismes chargés de répartir les fonds de prévention de la perte d'autonomie au niveau départemental (les représentants des retraités et personnes âgées n'en font pas partie malgré nos demandes répétées). L'autre décret fixe les nouveaux plafonds de l'APA et les nouvelles règles d'attribution de la carte d'invalidité.

Les décrets sur la gouvernance (Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge et Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie) sont annoncés pour la fin avril, mais le CNRPA qui se réunit le 15 avril n'a toujours pas été saisi des projets.

CNSA

La CNSA a lancé des groupes de travail sur la labellisation des Maisons de l'autonomie, en application de l'article 81 de la loi ASV. Six réunions sont prévues avec des représentants des associations de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et des départements. Ce sujet est difficile et est une source de mésentente entre personnes âgées et personnes handicapées, ces dernières tenant aux maisons départementales des personnes handicapées MDPH, auxquelles elles sont associées.

S. Denis



- Pour** ■ des Soins de Suite et de Réadaptation,
■ l'Hospitalisation à Domicile,
■ les Unités de Soins de Longue Durée,
■ les structures d'hébergement pour personnes âgées,

Utilisez ViaTrajectoire pour réserver une place

Un seul site gratuit : <https://trajectoire.sante.fr>

Créé à Lyon, l'Agence Régionale de Santé (ARS) l'a diffusé peu à peu à un ensemble de régions, seules les régions suivantes ne sont pas encore concernées : Bretagne, PACA, Alsace et Lorraine.

La mise en place n'étant pas encore complète tous les modules ne sont pas ouverts dans tous les départements.

Les particuliers peuvent effectuer deux démarches différentes :

- consulter la liste des établissements de leur département ou d'un autre département plus proche de leur famille. Obtenir une fiche détaillée de chaque établissement, y compris les tarifs.
- créer un dossier d'admission, pour un ensemble d'établissements qu'ils choisiront d'interroger
 - Une contrainte : fournir une adresse email personnelle pour obtenir les réponses directement de la part des établissements sélectionnés.
 - Des avantages multiples :
 - pouvoir faire la démarche à distance,
 - bénéficier de données fiables, car les mises à jour sont régulièrement faites à la fois par les services du Conseil Départemental et ceux de l'ARS,
 - pouvoir sélectionner plusieurs critères de confort, de prix, etc.
 - recevoir très rapidement une réponse précise,
 - bénéficier d'une vérification de la part du médecin traitant qui complète le dossier, en particulier pour indiquer les pathologies et le niveau de handicap,
 - pouvoir modifier ses choix quand les réponses parviennent pour affiner la recherche en fonction des disponibilités
 - pouvoir ajuster le dossier si l'état de santé évolue.
 - pouvoir visiter les établissements qui conviennent vraiment aux choix qui sont faits.

Actuellement 33474 EHPAD sont répertoriés.



CFR

RETRAITE

Retraite universelle

La rédaction du projet CFR de loi remplaçant l'ensemble des systèmes de retraite par un système unique garant de pérennité et d'équité de traitement entre tous les retraités est achevée. La façon de le diffuser aux instances qui jugeront sa pertinence et décideront de sa mise en œuvre sera définie dès que possible. Les moyens les plus efficaces d'utiliser pleinement le réseau CFR sur le territoire seront choisis en fonction du calendrier des prochaines échéances électorales. Dans l'immédiat un document de présentation et de communication sera étudié dès le 4 avril par le groupe de travail.

Retenue à la source

La perspective du remplacement dès 2018 du système actuel de paiement de l'impôt sur le revenu par un dispositif de retenue à la source a généré quelques questions auxquelles les médias ont parfois apporté des réponses ambiguës. Les clarifications suivantes peuvent être utiles.

Tandis que l'impôt sur le revenu 2016 sera payé comme d'habitude, donc en 2017, celui qui sera payé en 2018 le sera sur les revenus de 2018. Les revenus de 2017 ne seront donc pas taxés, mais 2017 ne sera pas pour autant une « année blanche » puisque l'impôt afférent à 2016 sera payé cette année-là. Dès 2018 l'impôt, sur salaire ou sur retraite, sera déduit du bulletin de salaire ou de la retraite (CNAV/ complémentaire /autre) par l'employeur ou équivalent. A noter cependant qu'une déclaration rectificative sera le cas échéant faite l'année suivant celle du paiement afin de compléter le prélèvement pour tenir compte des revenus autres que salariaux ou de retraite non connus de l'employeur ou de la caisse de retraite.

La CFR et la manifestation des retraités le 10 mars

En réponse à une lettre de P. Erbs reprochant à « Ensemble & Solidaires - UNRPA » (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées) de ne pas avoir informé la CFR de cette manifestation, M. Francisco Garcia, président de ce groupe, a rejeté la faute de communication sur les autres organisateurs de la manifestation. Il a précisé que son organisation n'était que l'une des 9 qui se concertent régulièrement et indiqué qu'il transmettrait le courrier de P. Erbs aux autres organisations, ajoutant qu'il était « disponible pour des rencontres sur la situation des retraités afin d'étudier toute possibilité d'actions communes ».

AUTONOMIE

Le 17/03, réunion du Groupe Autonomie de la CFR

Il a fait le point sur la mise en œuvre de la Loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV).

Les projets de décrets d'application concernant la gouvernance et le fonctionnement du système n'ont toujours pas été communiqués au CNRPA. Ils concernent en particulier le Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge et les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et devraient faire l'objet d'un examen par le CNRPA, en principe le 14 avril. De son côté, le groupe de travail a décidé de se réunir également dès que seront connus les projets afin de les examiner en détail et de formuler ses remarques.

La procédure de labellisation des Maisons de l'autonomie (MDA) est en cours de définition auprès de la CNSA. Les réticences vis à vis des MDA semblent toujours aussi vives au niveau des associations de handicapés.

Le groupe a souligné que le décret relatif à l'amélioration du niveau de l'APA paru récemment ne concernait que l'APA à domicile et portait revalorisation différenciée des plafonds suivant les GIR. Dans les faits, elle ne concernera donc que les seules personnes « au plafond » et n'entraînera qu'une revalorisation modeste de l'APA pour ces personnes. Le groupe a relevé que ces majorations seraient financées par la seule CASA.

Le groupe a manifesté son inquiétude quant à la consommation de la totalité des fonds dégagés par la CASA en 2016. Il est vraisemblable, compte tenu de la lenteur de la parution des textes que cette consommation ne pourra être effective qu'en 2017.

Le groupe a relevé également que la possibilité d'accès à l'aide au répit, prévue par la Loi ASV, serait très verrouillée.

Pour ce qui est des CODERPA, il est resté en fonctionnement des CDCA. Les modalités de des CDCA seront fixées par les Le groupe estime qu'il faudra les associations membres de la décrets en cause afin que celles-ci soient en mesure de présenter des candidats en vue de siéger dans cette nouvelle instance.



acquis que ceux-ci jusqu'à la mise en place désignation des membres décrets à paraître.

informer immédiatement CFR dès la parution des

Cette incitation forte à la participation devra se faire de manière coordonnée entre les composantes de la CFR et aboutir à la constitution d'un réseau de « coderpistes ».

En dernier lieu, le groupe s'est interrogé sur les possibilités de déposer une « question prioritaire de constitutionnalité » (QPC) basée sur la pérennisation, dans la Loi ASV, de la barrière d'âge.

EUROPE

Le 23/03 – Réunion de la Coordination Age France

Au cours de la réunion, la **version finale** de la réponse au **PNR 2016** a été validée. Ce document de 25 pages est organisé autour de 10 thèmes :

- la nécessité d'un scénario volontariste de redressement économique et financier
- l'emploi des travailleurs âgés
- les retraites et la protection sociale
- la pauvreté et les inégalités parmi les retraités
- la Silver Economie
- la ruralité et ses problèmes spécifiques
- l'autonomie, l'adaptation de la société au vieillissement, la représentation des retraités et personnes âgées
- l'habitat, les transports et les environnements favorables aux âges
- les relations intergénérationnelles et la cohésion sociale
- la défense et l'affirmation des droits des personnes âgées et la lutte contre les discriminations

Chaque partie est conclue par des recommandations.

Outre la diffusion externe vers les instances publiques, chaque membre de la Coordination est chargé de faire connaître en interne ce document.

A l'issue de ce travail, il a été décidé pour l'an prochain de faire un document moins long, plus synthétique et centré sur des thèmes moins nombreux.



NOS FEDERATIONS

FNAR - Mission Santé

UNAASS

La FNAR participe à la définition de l'Union Nationale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé (UNAASS)

Un Comité technique est mis en place pour définir les missions et le fonctionnement de l'UNAASS, prévue à l'article 1 de la Loi de modernisation du système de santé. Cette Union, qui pourrait se substituer au CISS aura pour mission d'organiser la formation des représentants des usagers et sera l'interlocuteur direct des pouvoirs publics pour toutes les questions et les évolutions concernant les usagers du système de santé. Des financements importants sont prévus. Alain Laforêt représentera la FNAR et Générations Mouvement, qui sont les deux seules associations agréées de personnes âgées et retraitées.

Représentants des usagers

Plus de 25 candidatures ont été proposées par les associations. Dans trois régions, les ARS ont donné suite et déjà deux nouveaux RU FNAR ont été nommé par l'ARS Ile de France, nous espérons que très bientôt d'autres nouveaux RU pourront siéger dès le second trimestre 2016.

Envoyez vos propositions, contactez-nous : mission.sante.fnar@orange.fr

A... COMME ASSOCIATIONS

Le 01/03 – L'UFR Alsace au Salon de la retraite organisé à Cernay (Haut Rhin)

L'UFR Alsace figurait au nombre des 35 stands dont la thématique principale était d'aider les seniors à bien vieillir et, autant que possible, chez eux. Un des rares stands à but non commercial, l'UFR Alsace s'est efforcée, en premier lieu, d'expliquer le rôle de notre Fédération dans la défense des retraites et dans la prise en compte de la dépendance et, en second lieu, de la nécessité pour la CFR d'être reconnue officiellement par les pouvoirs publics afin de pouvoir exposer et défendre directement les préoccupations des retraités.

Au cours des différents entretiens, nous nous sommes rendu compte que nos interlocuteurs n'étaient pas, dans l'ensemble, contre l'instauration d'un régime de retraite universelle, même s'ils relevaient personnellement d'un régime de la fonction publique.

A l'issue de la journée, les objectifs visés par notre présence, à savoir renforcer la visibilité de l'UFR Alsace et obtenir quelques adhésions, ont été atteints. Unaniment, les cinq membres du Bureau présents étaient partants pour une future édition, à Cernay ou ailleurs.



ARCEA – Assemblées générales

En février et mars, sept sections de l'ARCEA (Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique) ont tenu leurs Assemblées annuelles, réunissant chacune entre 50 et 250 personnes. Il s'agissait des sections de : Saclay, Pierrelatte-Marcoule, Valduc, Vaujours, DAM Ile de France, Grenoble et Fontenay. Jacques Penneroux, Président national de l'ARCEA, et Gérard Lucas, Vice-président qui représentait également l'UFR, y ont participé ainsi que Raymonde Boschiero, Trésorière Générale. Marie-Noëlle Gaiffier, Secrétaire Générale, et Jean-Louis Le Blanc pour la Mutuelle étaient également présents à certaines de ces réunions. A chaque Assemblée, J. Penneroux a fait un point des activités du CEA et de l'ARCEA pour l'année 2015 et des projets en cours. De même, G. Lucas a exposé les principales mesures de l'accord AGIRC-ARRCO signé le 30/10/2015 et ses conséquences prévisibles à court et moyen terme. En conclusion, le président-délégué de l'UFR-rg a donné le point de vue de la CFR en rappelant le projet de Retraite Universelle, plus que jamais d'actualité après cet accord en demi-teinte qui ne résout absolument pas la question du financement de nos caisses de retraites complémentaires.

Le 11/02 – ARCEA/Saclay

Tenue à l'Orme des Merisiers (Saclay), sous la présidence de Serge Palanque, l'AG a été suivie d'un exposé de la Direction du Centre CEA de Saclay sur les grands projets du plateau de Saclay et l'ouverture du Centre sur le campus Paris-Saclay. La réunion s'est achevée par une conférence remarquable de Jean Lajzerowicz (Responsable de la communication du CESTA = Centre d'Expérimentation Scientifique et Technique d'Aquitaine) sur le Laser Mégajoule (LMJ), laser le plus puissant d'Europe utilisé dans les expérimentations de simulation. A l'issue de la réunion, l'ensemble des participants a rendu un hommage très chaleureux à Serge Palanque pour ses nombreuses années passées à la tête de la section de l'ARCEA/ Saclay et un accueil tout aussi unanime de bienvenue a été fait par les adhérents présents au nouveau président François Kircher.

Le 16/02 – ARCEA/Pierrelatte-Marcoule

L'AG a fait l'objet d'un article du journal « La Provence » dont le texte a été entièrement publié dans AFJ le mois dernier.

Le 19/02 – ARCEA/Valduc

L'assemblée annuelle s'est tenue à Quétigny, près de Dijon, sous la présidence de Claude Moussin. À cette occasion, le directeur du CEA-Valduc, François Bugaud, a présenté un bilan des activités de l'année 2015, ainsi que les projets en cours. Il a souligné les très bons résultats des expérimentations faites dans le cadre de la

collaboration franco-britannique sur le site de Valduc. La section ARCEA/Valduc n'a pas été en reste en présentant le bilan d'activité de ses nombreuses commissions (Randonnées, Voyages, Sportive, Solidarité, Retraites...). Cette réunion, très riche en informations s'est terminée par un exposé remarquable de Mylène Bozon (représentante d'HUMANIS qui accompagnait Jean-Louis Le Blanc) sur les dernières dispositions concernant les Mutuelles. Cette intervention a beaucoup intéressé les personnes présentes et a suscité de nombreuses questions.

Le 12/03 – ARCEA/Vaujours

Elle s'est tenue à l'Hôtel Acadie de Tremblay en France. En l'absence d'H. Kerviel, elle a été présidée par Jacques Gaiffier, trésorier. Il était entouré du Bureau avec notamment Marie-Noëlle Gaiffier (Secrétaire Générale de l'ARCEA), Michel Fleury et Claudine Mariey. Le président a dressé un bilan très positif de l'année écoulée. Cette réunion riche en échanges d'informations a été suivie d'un repas convivial. Près d'un tiers des adhérents assistaient à la réunion.

Le 17/03 – ARCEA/ DAM/Ile de France

La réunion qui s'est tenue dans la salle polyvalente d'Egly (91), était présidée par Jeannine Paris entourée d'Annie Demet, Claudine Mariey et Alain Chanu. Comme chaque année, cette assemblée a été suivie par près de 200 adhérents qui ont pu apprécier une fois encore le dynamisme de leur section à travers les très nombreuses activités qui y sont menées. Enfin, comme à Valduc, l'exposé sur les

Mutuelles de Jean-Louis Le Blanc et de Mylène Bozon a eu un très gros succès. Le Directeur de l'Etablissement, retardé par une urgence a néanmoins pu rejoindre les participants au moment du repas convivial qui a suivi cette matinée très réussie.

Le 22/03 – ARCEA/Grenoble

Malgré les contraintes imposées par Vigipirate, l'assemblée annuelle, présidée par Joël Geynet, s'est tenue à l'intérieur du Centre du CEA. Le Directeur, Philippe Bourguignon, a présenté l'évolution des activités du CEA/Grenoble, « accélérateur d'innovation », des années 70 à nos jours. Cette longue période d'ouverture aux industriels dans les hautes technologies a été

marquée par une croissance fulgurante du CEA/Grenoble dont les effectifs ont augmenté de 43% de 2004 à 2015, entièrement financés par l'industrie. Faisant suite à une visite organisée pour les retraités du CEA, Pierre Périlhon a présenté un diaporama remarquablement commenté, intitulé « Ce que j'ai vu dans la grotte Chauvet ».

Le 24/03 – ARCEA/Fontenay

L'assemblée annuelle s'est tenue dans le bâtiment ZOE du Centre de Fontenay, sous la présidence de Patrice Charbonneau. Anne Flüry-Hérard, Directrice du Centre, a fait le point sur les grandes transformations en cours depuis plusieurs années au sein de l'Etablissement. Une fois passé le stade de « dénucléarisation » du site, le CEA Fontenay poursuit sa mutation et devient un Centre de recherche à part entière dans le domaine des sciences du vivant. Cette opération d'envergure est développée en partenariat avec l'Université Paris-Saclay dans le cadre du Grand Paris.

Le 15/03 – 45^e anniversaire de l'URNAR, Union Régionale des Associations de Retraités 59-62 40^e anniversaire de l'Association Temps Libre de Gondecourt

Au cours de cette journée festive, les présidents de ces deux associations étroitement liées ont pris le temps de faire un bref rappel historique au grand plaisir des « Anciens ». L'URNAR est créée en 1971 et regroupe des associations de retraités pour leur permettre de briser l'isolement et d'être citoyens à part entière dans une société qui ne tient guère compte des retraités et personnes âgées. Elle participe à la création de la FNAR en 1974 et occupe une place prépondérante dans son développement.

Elle siège depuis le début au Conseil de la FNAR et Janine Fiévet, sa présidente actuelle, est toujours notre déléguée régionale Nord - Pas de Calais. De nombreux présidentes et présidents se sont succédés, apportant chacun leur pierre à cet édifice. L'URNAR s'est aussi toujours fortement impliquée dans les organismes locaux et régionaux.

Des panneaux retraçaient- en photos - les 45 ans d'existence de l'URNAR et l'émotion était forte en retrouvant les visages de ceux qui ne sont plus là.

L'Association Temps Libre est une des associations adhérentes de l'URNAR. Créée en 1976, et forte de plusieurs centaines de membres, elle propose de très nombreuses activités. Une vidéo nous a fait partager la vie très dynamique des adhérents au sein de cette association.



Accueillis par Janine Fievet et Georges Ledet, Guy Bernard, Trésorier de la FNAR et Philippe Serre, Vice-président en charge des Fédérations, ont participé à cette journée et ont pu échanger avec les adhérents de la région.

Catherine Meyer, toujours fidèle à l'URNAR, était aussi présente ce jour-là.

Un repas et une animation ont suivi, laissant à chacun un excellent souvenir de cette journée d'amitié.

Le 18/03 – Assemblée générale d'ARESSO ; tentative de rencontre avec M. Éric Woerth

ARESSO a tenu son Assemblée générale 2016 à Chantilly – Gouvieux en présence de Roger Barrot, Président de la FNAR, qui a pu exposer à un auditoire réactif les principaux défis auxquels celle-ci et la CFR sont confrontés. Les quelque 60 adhérents présents ont été en particulier très attentifs aux stratégies susceptibles d'endiguer la baisse des effectifs.

Les principaux sujets défendus par ARESSO (retraites, autonomie santé, assurances et plus généralement par la CFR complémentaires maladie) ont été de « OISE-HEBDO » à qui un texte de synthèse a été remis en vue d'un article.



Par ailleurs, ARESSO avait essayé d'obtenir un rendez-vous avec Éric Woerth, maire de Chantilly, député et ancien ministre, par le canal de son attachée parlementaire et également par l'entremise du député de Gironde Jean-Paul Garaud, proche d'Éric Woerth et ami de Robert Le Tanou, ancien délégué FNAR/CFR de Gironde. En déplacement à l'étranger, l'ancien ministre n'a pas pu donner suite à la demande d'ARESSO, mais l'invitation lui a été effectivement transmise par J. P Garaud. Il pourra en comprendre pourquoi la CFR estime qu'un système de retraite par points ou en comptes notionnels devra pouvoir remplacer tous les régimes actuels dans une dizaine d'années pour sauver le système de retraite par répartition dans la plus parfaite équité de traitement entre tous les Français.

Le 19/03 – Assemblée générale de l'ARIT

L'Association des Retraités d'Air Inter a tenu son assemblée générale annuelle à Orly. S. Denis a présenté les dernières nouvelles de la FNAR et de la CFR à cette assemblée d'une association fidèle à la FNAR. Les questions relatives aux retraites et aux mutuelles (avec la présentation d'Harry Marne, Président de l'ARAF [Association des Retraités d'Air France] et grand expert en la matière) font toujours recette !



Le 22/03 – Assemblée générale de l'ADIR-SAFRAN

Article publié dans le Sud-Ouest le 29.03.2016 :

Les retraités d'Herakles en assemblée générale



Les adhérents de l'Adir et le président de l'UFR, Christian Bourreau (au centre, bras croisés), attentifs à l'exposé du rapport d'activité. © PHOTO ANDRÉ ANTOINE

L'Adir Safran (Association de défense des intérêts des retraités de Safran et filiales) a tenu son assemblée générale annuelle le 22 mars au forum des associations du Haillan. Cette organisation, créée par les aînés retraités de la Société européenne de propulsion en 1983, est indépendante et apolitique. Elle défend les droits des retraités et ceux de leurs ayants droit. Adhérente à l'Union française des retraités, l'Adir Safran avait invité Christian Bourreau, un de ses présidents. Étaient également présents Philippe Boulan pour Herakles et Philippe Boutant, Herakles, site du Haillan.

Les actions en cours

Le président d'Adir Safran, Yves Mainguy, y a présenté les actions en cours pour la défense du pouvoir d'achat des retraités, les revendications d'un système de santé adapté et le maintien d'une complémentaire santé accessible à tous les adhérents, actions conduites aux différents niveaux de décision, depuis les conseillers départementaux jusqu'aux cabinets ministériels. Il en profita pour rappeler les faits marquants de l'année 2015 : la non revalorisation des retraites complémentaires et les 0,1% de revalorisation des retraites du régime général au 1er novembre, l'augmentation de la fiscalité et donc la baisse du pouvoir d'achat des retraités, ainsi que les lois d'« adaptation de la société au vieillissement », et la loi du 26 janvier 2016 garantissant un accès aux soins équitable. Christian Bourreau, lui, s'est préoccupé essentiellement du devenir des retraites et des leviers pour les faire évoluer au mieux des intérêts des futurs bénéficiaires.

Pour sa part, Philippe Boulan a dressé un tableau de l'évolution d'Herakles, sujet auquel ses anciens employés restent toujours très attachés et pour lequel d'importantes perspectives se dessinent. L'Adir Safran participera au côté de l'UFR 33 aux salons seniors de la Foire de Bordeaux et de la Carsat.

- Le Président de l'UFR-rg en Gironde

Christian BOURREAU, avant de participer à l'AG de l'Adir Safran a rencontré André PERRIN, Délégué Régional UFR-rg, Georges GUICHANE, Président de l'UFR33 et Dominique MAROT, Administrateur UFR-rg pour une matinée de travail, d'échange profitable à tous. Ont été évoqués notamment la participation de l'UFR à la foire internationale de Bordeaux des 14 au 22 mai prochain avec la présence souhaitée du président de l'UFR-rg (selon ses disponibilités) ou de son représentant, le fonctionnement de l'UFR33 et l'implication des acteurs locaux FNAR, UFR-fp, Coderpa Gironde....

Cette réunion s'est prolongée au cours du déjeuner avec Philippe BOULAN DRH de Herakles.



UFR33 C BOURREAU G. GUICHANE A PERRIN AG ADIR Safran C.BOURREAU, A.PERRIN, Y .MAINGUY

-L'Assemblée Générale

Près de 70 personnes ont participé à l'Assemblée Générale de l'association. Yves MAINGUY, président de l'association, après avoir salué les invités : D. BOIZARD, Déléguée Régionale FNAR, Jean-Paul GILLET de l'UFR-fp, a largement commenté des planches projetées sur écran relatives à la vie de l'association. Le rapport moral traçant les actions menées durant l'année, la situation financière 2015 et le budget 2016 à l'équilibre ont été approuvés à l'unanimité.

Au-delà de cette partie statutaire, Rémi GROLEAU, représentant des retraités auprès de la mutuelle Safran, a fait un point d'avancement sur la mutuelle d'entreprise dont bénéficient les retraités qui ont quitté le groupe Safran ; Jean-Claude PEAN a présenté les actions menées et en cours au sein du Coderpa Gironde.

Ensuite, Philippe BOULAN, DRH de la Société Herakles, a fait un point sur l'activité de la société et sur l'évolution de son organisation dans les prochains mois avec la création la Société ASL (Airbus Safran Launchers) regroupant les activités Airbus et Safran sur le lanceur Ariane V en perspective d'Ariane VI dont le 1^{er} tir d'essai est prévu début des années 2020. Philippe BOUTANT, secrétaire du Comité d'Entreprise (site du Haillan), est intervenu pour compléter les informations données, préciser les aides consenties par le CE au titre de la mutuelle jusqu'à 2016, mais aussi pour présenter et remettre à chacun la plaquette des prestations ouvertes aux retraités de l'établissement du Haillan.

Enfin, et comme attendu, Christian BOURREAU, président de l'UFR-rg, a présenté les actions menées au niveau de l'UFR. Il a également parlé de la retraite universelle devant un auditoire attentif et réceptif à ce concept. Le Courrier des Retraités a été évoqué bien naturellement et chacun a pu mettre désormais un visage sur celui qui commet tant d'articles dans cette revue très appréciée par nos adhérents.

Bien qu'en Gironde le "Clairet" soit apprécié aussi de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, c'est un kir qui a été servi (à 17H ...) au titre du pot d'amitié prévu pour clôturer notre réunion.



Les 30 et 31/03 – Assemblée générale de la Fédération nationale des Spelc

Près de 200 délégués des Syndicats professionnels de l'Enseignement libre catholique (Spelc) se sont retrouvés au Groupe scolaire Saint Nicolas à Issy-les-Moulineaux pour tenir leur AG annuelle. Les rapports d'activités et financier présentés par Luc Viehé, Secrétaire général, et Jean-Yves Thoraval, Trésorier, ont fait l'objet d'interventions de la part de syndicats départementaux et unions régionales, puis ont été soumis aux votes des délégués qui les ont approuvés à une très large majorité (plus de 80%). Des carrefours ont permis d'aborder des questions concernant les différentes catégories d'adhérents, parmi eux les retraités. Au cours de la 2^e journée, une table ronde a réuni des représentants du ministère de l'Education nationale, des chefs d'établissement et des enseignants sur la réforme du collège.

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

PROCHAINE PARUTION LE 03 MAI 2016



Abonnez-vous au « **Courrier des Retraités** » qui vous informera des dernières nouvelles sur les problèmes de retraite et autres articles variés sur des sujets intéressant les retraités.

-5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou la FNAR

-10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

